Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 663

Artikel: National : vote bloqué
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1013328

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 663 9 décembre 1982
Vingtième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année (1983): 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Marcel Burri
François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Pierre Lehmann
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Catherine Dubuis
Helena Mach

663

Domaine public

Le débat absent

Les chiffres et l'intuition ne concordent pas. Les chiffres sont bons (encore bons). L'intuition est comme angoissée.
Les chiffres nationaux, ceux des comptes 1981, sont plus que satisfaisants, quelle que soit l'entrée choisie. La rémunération des salariés a augmenté, de même que celle des indépendants. Mais les dépenses des consommateurs ont été moins fortes que l'augmentation des revenus. D'où une épargne privée en considérable croissance. Les industries d'exportation ont résisté. L'épargne des entreprises se maintient à un haut niveau. Le rendement de la fortune suisse à l'étranger bat tous les records. L'épargne suisse excédentaire a été largement exportée. A peine quelques ombres chiffrées dans les variations de stocks ou les investissements de rationalisation. Les chiffres disent que la Suisse s'est, dans un monde en récession, enrichie.
L'intuition, elle, enregistre l'appauvrissement de certaines régions, l'essoufflement de l'horlogerie, de la mécanique; la dépendance de l'étranger d'où, par placements, nous tirons des rentes uniques au monde.

Abstraitement, chacun observe que les pays dits industriels ne peuvent à la fois soutenir la concurrence internationale, développer le niveau de vie, porter un chômage par millions, affronter les coûts explosifs du vieillissement de la population, et de la santé.
La Suisse, certes, n'a pour l'instant qu'un faible chômage et dispose du revenu de ses placements à l'étranger. Mais le protectionnisme larvé lui sera hautement préjudiciable et la montée du chômage est prévisible.
Seules ses richesses accumulées continuent de faire de la Suisse un Sonderfall.
Les chiffres ne sont pas au rouge, mais les prémonitions sont grises. Ce décalage est un délai.
Va-t-on vraiment enfin débattre de ce sujet? Le seul qui soit primordial. Il n'y aura pas, en Suisse, pour l'animer, de spectaculaire renversement de majorité politique, avec son brassage, sa prise de conscience, sa recherche d'un autre destin national. Il n'en demeure pas moins que, dès maintenant, est posée la question des formes de la solidarité à l'égard des régions appauvries, à l'égard des travailleurs des entreprises en difficultés. Peut-il y avoir une nouvelle politique industrielle? une autre politique de la recherche? quels sont les rapports entre la recherche et la commercialisation? Si la solidarité doit être active, quels privilèges, en compensation, remis en cause ou abandonnés?
Les chiffres révèlent des réserves nationales. Des réserves, est-ce du biscuit pour tenir longtemps, ou ce surplus alourdissant qui fait que l'on court moins vite?

A. G.

NATIONAL

Vote bloqué

Réduction du temps de travail des fonctionnaires fédéraux (42 heures en 1985): débat sans surprise au Conseil national, vote sans surprise non plus, avec les défections attendues sur les bancs de la droite. Fronts bloqués, arguments systématiquement ignorés de part et d'autre, réflexion sacrifiée sur l'autel des doctrines. Et on voit mal, vu la netteté du score, comment le dossier pourra sérieusement revenir à l'ordre du jour, même à l'occasion du budget 1984, sans provoquer les mêmes redites stériles. Porte ouverte à tous les affrontements, à toutes les épreuves de force.

SUITE ET FIN AU VERSO

SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

National: le vote bloqué

On retiendra que les défenseurs des fonctionnaires n'ont pu se prévaloir ni du sérieux des négociations menées entre les associations du personnel et le Conseil fédéral (compromis élaboré avec les conseillers fédéraux Ritschard, Chevallaz et Schlumpf), ni du retard (quatre heures hebdomadaires) de la Suisse par rapport aux normes acquises dans les pays qui lui sont comparables, ni de la comparaison avec certaines branches de l'économie suisse qui ont déjà passé le cap des 42 heures par semaine. N'ont pas pesé lourd non plus les inconvénients majeurs d'une décision qui ne prend pas en compte la diversité des conditions de travail dans les rangs des fonctionnaires fédéraux.
L'heure est donc aux «économies», à l'équilibrage des finances publiques. Sans discussion. La droite sur sa lancée.

Restent les questions pratiques en suspens:
— Sur quel mode le Conseil fédéral pourra-t-il continuer à négocier avec les associations de personnel s'il peut être désavoué à ce point?
— Après la manifestation des 35 000 à Berne, quels arguments restent-ils aux fonctionnaires pour se faire entendre?

Et surtout, force est de constater que le vote du National n'a rien résolu sur le fond.

Si la comparaison des situations respectives du secteur public et du secteur privé suffit aujourd'hui pour faire échec aux revendications des fonctionnaires, c'est que la crise est grave. Or on constate que les plus zélés à crier casse-cou lorsqu'il est question d'améliorations des conditions de travail dans la fonction publique, se retrouvent en rangs serrés sous les bannières du laisser-aller lorsqu'il est question d'intervenir pour déterminer une politique économique digne de ce nom. Double jeu détestable et stérile.

DÉCHETS RADIOACTIFS

Jetez-moi tout ça à la mer!

Le Bulletin de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AEIA) est un beau document sur papier glacé qui paraît une fois par trimestre. Sa lecture permet de savoir où en sont les réflexions des pronucléaires de service et ce qui cause le plus de soucis aux fans de l'énergie atomique. Manifestement, les déchets radioactifs les embêtent passablement ces temps-ci et malgré toute la qualité de l'impression et de la présentation dudit bulletin, on sent sourdre une certaine irritation, voire du désarroi.

Ainsi, dans la livraison de juin 82, on trouve six articles sur la gestion de ces fameux déchets, dont un signé de notre Rometsch national (directeur de la Coopérative nationale pour l'entreposage des déchets radioactifs, dite Cedra), intitulé «La question des déchets nucléaires en Suisse». On y apprend que la Cedra doit établir «un projet de démonstration qui donnera la certitude *(c'est moi qui souligne) que le stockage définitif est à la fois réalisable et sûr», chose qui coûtera environ 200 millions de francs pour la période 1980-1985; il est dit aussi que les dépôts de déchets seront conçus en fonction de directives qui admettent qu'il n'est pas nécessaire de tenir compte du risque de certains incidents en raison de leur extrême improbabilité (sic). Et Rometsch de se lamenter ensuite de ce que les autorités communales retardent les forages exploratoires, car cela exclut que le programme de travail soit achevé pour la date fatidique du 31 décembre 1985.*
On sait que si des projets complets pour le stockage définitif des déchets radioactifs ne sont pas disponibles fin 1985, les contrats passés entre le Conseil fédéral et la Cedra impliquent «grosso modo» l'arrêt de tout le programme nucléaire dans notre pays. Rometsch ne trouve pas cela trop inquiétant: «Plus l'étude sera en bonne voie, plus il sera facile au gouvernement fédéral d'accorder un délai supplémentaire.» En clair, cela veut dire que les promesses de 1979, Rometsch s'assied dessus et qu'il compte bien que le Conseil fédéral en fera autant.

LES POISSONS EN RAFFOLENT

Un peu plus loin, dans le même bulletin de l'AIEA, un certain C.L. Osterberg intitule son article «Pourquoi pas l'océan?». Il est dommage que M. Rometsch n'ait pas fréquenté plus assidument M. Osterberg, car il aurait pu à la fois se dispenser de créer la Cedra et d'ennuyer des communes récalcitrantes avec des forages. Le message de M. Osterberg est limpide: balancez-moi tout ça dans l'océan! Les poissons aiment bien la radioactivité, ils y sont faits; les sédiments marins contiennent en effet tous les isotopes radioactifs imaginables et l'eau de mer est elle-même naturellement radioactive principalement à cause du potassium 40. Et de citer les doses que reçoivent de manière tout à fait naturelle le caecum pylorique du thon blanc et l'hépatocancréas des crevettes pélagiques, doses qui vous anéantiraient un homme en quelques années. Conclusion: si on introduit les déchets radioactifs dans la mer de «manière appropriée», celle-ci pourra en recevoir autant qu'on veut, indéfiniment.

LA MANIÈRE

Voilà une bonne nouvelle. On se demande pourquoi les gens de Greenpeace tiennent tellement à empêcher que l'océan serve de dépotoir pour les déchets radioactifs. Probablement, ne sont-ils pas convaincus que ces déchets sont introduits dans la mer de «manière appropriée», justement, Car si on en croit les explications de M. Osterberg, la «manière appropriée» consiste à disperser les subs-